

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 09 JUILLET 2020 POLE COMPETITION REUNI A SAINT MARTIN LONGUEAU

Le 09 Juillet 2020, à 19h30,

La Commission d'Organisation des Compétitions de l'Oise de Handball, dûment convoquée par Madame Marie-Carmen GRAZER, s'est réunie à SAINT-MARTIN LONGUEAU.

-----oooOooo-----

Étaient présents : Véronique CARRIERE (Administratrice), Gérard FRAYCENOT (Administrateur), Marie-Carmen GRAZER (Présidente de la Commission Sportive et Référente du pôle compétition), Laure MICHAELIS (Administratrice), Céline RAGAINÉ (Administratrice), Cyril THEZENAS (Administrateur).

Avaient donné pouvoir : Néant.

Étaient absents excusés : Agnès HERNANDEZ (Administratrice), Carine LALLIAUME (Administratrice), Karine MICHELET (Administratrice), Gaëtan MORIA (Administrateur).

Était absent non excusé : Guillaume NICASTRO (Invité).

Invités : Marie-Christine BAILLY (Trésorière du Comité Oise de Handball), Laura CHEVALLIER (Assistante Comité Oise de Handball), Denis DAWINT (Président du Comité Aisne de Handball), Floryan FANTACCINO (Administrateur au sein de la commission sportive en charge du pôle juge arbitre jeune), Isabelle LOMINET (Cadre technique fédérale), Emilie PETIT (Commission d'Organisation des Compétitions de l'Aisne)

Ordre du jour :

- Championnats saison 2020-2021
- Questions diverses

1. Championnats saison 2020 – 2021

Marie-Carmen GRAZER prend la parole concernant la saison à venir 2020-2021, Nombre d'équipes engagées : 20 équipes +16 masculines, 15 équipes +16 Féminines 14 équipes -18 masculines et 8 équipes -18 féminines.

Véronique CARRIERE précise que pour la Fédération la reprise pour les adultes doit se faire le week-end du 26-27 Septembre 2020 et pour les jeunes le week-end du 03-04 Octobre 2020.

+ 16 Masculins :

Marie-Carmen GRAZER précise que les 20 équipes engagées souhaitent intégrer des championnats de compétition.

Il est décidé à l'unanimité de créer deux championnats (excellence et honneur) ainsi que deux sous-poules de 6 équipes au sein de ces 2 championnats. 1^{ère} phase en matchs aller-retour de 10 dates, puis une 2nd phase en matchs aller-retour de 12 dates. Total : 22 dates. En cas d'arrêt de la compétition pour X raisons, si tous les matchs de la 1^{ère} phase ne sont pas joués, la saison sera décrétée ANNÉE BLANCHE.

Poule excellence A :

1	AAE MERU	2	HBC MAIGNELAY MONTIGNY
3	ETOILE DE MILLY SUR THERAIN	4	HBC CREPY EN VALOIS 2
5	GUISCARD HBC	6	EXEMPT 1

Poule excellence B :

7	ENTENTE DU THELLE 3	8	COMPIEGNE HBC
9	HBC NOYON	10	SUD OISE HANDBALL CLUB 2
11	PONT OLYMPIQUE CLUB HB	12	EXEMPT 2

Poule honneur A :

1	HBC SAINTMAXIMIN	2	HO LASSIGNY AVENIR
3	HBC CREPY EN VALOIS 3	4	CAMBRONNE SPORTING CLUB HB2
5	HANDBALL CLUB LAIGNEVILLE 3	6	EXEMPT 1

Poule honneur B :

7	PAYS DU CLERMONTOIS HBC 2	8	BRESLES AC 2
9	CHAMBLY HBC	10	HBC NOYON 2
11	HBC VILLERS SAINTPAUL	12	EXEMPT 2

La reprise pour les +16 Masculins se fera le week-end du 26-27 Septembre 2020. (Voir calendrier des compétitions en annexe).

+ 16 Féminins :

Il est décidé à l'unanimité de créer deux poules de 8, avec une 1^{ère} phase en matchs aller de 7 dates et une 2nd phase en matchs aller-retour. Pour la 2nd phase, la poule haute sera constituée des 3 premières de chaque poule (1 et 2), ainsi que de la 4^{ème} meilleure équipe de la phase 1. La poule basse sera constituée des autres clubs. Total : 21 dates. En cas d'arrêt de la compétition pour X raisons, si tous les matchs de la phase 1 ne sont pas joués, la saison sera décrétée ANNÉE BLANCHE.

Poule 1 :

1	HBC LAIGNEVILLE	2	CCHB SERIFONTAINE
3	GUISCARD HBC	4	HBC VILLERS SAINT PAUL 2
5	ECLA	6	CHEVRIERES O-C
7	HBC MAIGNELAY	8	ENTENTE DU THELLE

Poule 2 :

1	AC SOISSONS HB 2	2	HB LA FEROIS
3	HBC LAONNOIS 2	4	HB COTTEREZIEN
5	HANDBALL MILONAI	6	EXEMPT
7	SAINT QUENTIN HB 2	8	HB CLUB ITANCOURT

La reprise pour les +16 Féminines se fera le week-end du 26-27 Septembre 2020. (Voir calendrier des compétitions en annexe).

Hand à 4 :

La COC, en partenariat avec l'équipe technique, souhaite organiser un challenge de Hand à 4 sur deux week-ends (voire plus) pour que les joueurs puissent découvrir cette nouvelle pratique qui permet d'avoir davantage de temps de jeu, d'être très souvent en possession de la balle et également plus souvent en situation de tir. Cette variante peut être considérée comme au service du Hand à 7, pour progresser en rentabilisant le temps de jeu.

Elle peut permettre également aux licenciés dont le nombre est insuffisant de former une équipe complète, ou au contraire à ceux qui sont nombreux et donc qui ne pratiquent pas régulièrement au sein de leur club, de pouvoir participer à ces journées.

Les équipes seraient composées de 6 joueurs maximum (4 sur le terrain (1 GB + 3 joueurs de champ) et 2 remplaçants uniquement – Pas d'équipes de 12 joueurs). Les dates proposées sont le week-end du 19-20 Septembre 2020, et le 05-06 Décembre 2020. Ces journées pourront être mises en place pour toutes les catégories.

Les règles seront expliquées afin que les clubs puissent communiquer sur ces journées de Hand à 4.

-18 Masculins :

Il est décidé à l'unanimité de créer deux poules de 8 dont deux exempts, avec une 1^{ère} phase en matchs aller de 7 dates et une 2nd phase en matchs aller-retour. Pour la 2nde phase, la poule haute sera constituée des 3 premiers de chaque poule (1 et 2), ainsi que de la 4^{ème} meilleure équipe de la phase 1. La poule basse sera constituée des autres clubs. Total : 21 dates. En cas d'arrêt de la compétition pour X raisons, si tous les matchs de la phase 1 ne sont pas joués, la saison sera décrétée ANNÉE BLANCHE.

Poule 1 :

1	SENLIS HANDBALL	2	ENT. COMP. CHEV. LAS.
3	BEAUVAIS O.U.C.	4	ENT. ECLA-SOHC 2
5	PAYS DU CLERMONTOIS	6	HBC VALOIS DE LAGNY LE SEC
7	A.A.E MERU	8	EXEMPT

Poule 2 :

1	HBC LAIGNEVILLE	2	CCHB SERIFONTAINE
3	HBC CREPY EN VALOIS	4	PONT OLYMPIQUE CLUB HB
5	HBC VILLERS SAINT PAUL	6	BEAUVAIS O.U.C. 2
7	ENT. CAMBRONNE-NOYON	8	EXEMPT

La reprise pour les -18 Masculines se fera le week-end du 03-04 Octobre 2020. (Voir calendrier des compétitions en annexe).

-18 Féminins :

Au vu du petit nombre d'équipes il est décidé de créer une poule unique. Avec une 1^{ère} phase en matchs aller de 7 dates et pour la 2nde phase, il a été proposé plusieurs solutions afin de pouvoir faire jouer les équipes sur un total de 21 dates. Soit une 2nde phase en aller-retour avec les 8 mêmes équipes, soit une possibilité de faire une fusion avec les équipes de l'Aisne avec une poule haute constituée des 3 premiers de chaque poule (Oise et Aisne), ainsi que de la 4^{ème} meilleure équipe de la phase 1. La poule basse sera constituée des autres clubs. Total : 21 dates pour les deux solutions. En cas d'arrêt de la compétition pour X raisons, si tous les matchs de la phase 1 ne sont pas joués, la saison sera décrétée ANNÉE BLANCHE.

Pour la seconde solution, les clubs seront amenés à donner leur avis afin de décider s'il y a fusion avec les clubs de l'Aisne.

Poule unique :

1	BEAUVAIS O.U.C	2	HBC VALOIS DE LAGNY LE SEC
3	ENT LAISSGNY-NOYON	4	HBC LAIGNEVILLE
5	PAYS DU CLERMONTOIS	6	HBC VILLERS ST PAUL
7	PONT O.C	8	ENT. FEMININE DE L'OISE

La reprise pour les -18 Féminines se fera le week-end du 03-04 Octobre 2020. (Voir calendrier des compétitions en annexe).

2. Questions diverses

Marie-Carmen GRAZER a invité Denis DAWINT et Émilie PETIT afin qu'ils nous expliquent leur problématique pour la saison prochaine sur leurs équipes jeunes féminines et masculines.

EQUIPES FÉMININES :

AGE	EQUIPE
-18	6
-15	6
-13	5

EQUIPES MASCULINES :

AGE	EQUIPE
-15	5
-13	11
-11	10

Il est envisagé de fusionner les deux départements, pour que les jeunes puissent faire plus de matchs. Une 1^{ère} phase dans chaque département, puis une éventuelle fusion en fonction du retour des clubs des deux départements. Il est également envisagé de faire comme la saison 2019-2020, 1^{ère} phase en critérium avec des licences événementielles ouverte à tous pour pouvoir toucher également des personnes extérieures afin de leur faire découvrir le hand et ainsi trouver de nouveaux licenciés.

Deux possibilités sont étudiées :

Faire deux phases,

- Une 1^{ère} avec un classement
- Un critérium (comme pour la saison 2019-2020).

Ainsi si arrêt de la compétition pour X raisons, après la 1^{ère} phase, nous pourrions établir un classement. Si les matchs de la 1^{ère} phase ou du critérium ne sont pas finis, la saison serait décrétée comme ANNÉE BLANCHE.

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin à la séance à 21h30.